



PROJET DE FONCTIONNEMENT

Nom du relais petite enfance : RPE « Les P'tites Mains »

Gestionnaire du relais petite enfance : CC Ventadour-Egletons-Monédières

Période contractuelle : 2023 – 2026



Équipement financé par la Cnaf

SOMMAIRE

PREAMBULE.....	4
1. Les caractéristiques administratives du relais petite enfance	5
2. Fonctionnement du relais et moyens au service du projet.....	6
2.1. Les moyens humains :.....	6
2.2. Le planning et les actions :	7
2.3. Les locaux.....	8
2.4. Le matériel.....	10
3. Le contexte territorial du Relais.....	10
4. La formalisation du projet.....	17
4.1. L'information et l'accompagnement des familles.....	17
➤ Informer les familles sur l'ensemble de l'offre d'accueil du territoire	17
➤ Valoriser l'offre de service de monenfant.fr et répondre aux demandes en ligne	21
➤ Le guichet unique d'information (mission renforcée).....	22
➤ Favoriser la mise en relation entre les parents et les professionnels.....	23
➤ Accompagner les parents dans l'appropriation de leur rôle de particulier employeur	24
4.2. L'information et l'accompagnement des professionnels.....	24
➤ Informer les professionnels sur le métier	24
➤ Informer et assister les assistants maternels dans le cadre de leurs démarches sur monenfant.fr.....	26
➤ Proposer des temps d'échange et d'écoute aux professionnels	26
➤ Organiser des ateliers d'éveil	27
➤ L'analyse de la pratique (mission renforcée) :	28
➤ Accompagner le parcours de formation des professionnels.....	29
➤ Lutter contre la sous activité subie des assistants maternels.....	30
➤ Promouvoir le métier d'assistant maternel	31
➤ La promotion renforcée de l'accueil individuel (mission renforcée) :	32

PREAMBULE

Le projet de fonctionnement constitue le document de cadrage qui définit les axes et méthodes de travail du relais petite enfance sur la période contractuelle. Il est élaboré conjointement par l'animateur et le gestionnaire du RPE, avec l'accompagnement de la Caf. Il s'inscrit dans le cadre de référence constitué par le référentiel national des relais petite enfance.

Dans le prolongement de celui-ci, il décrit les enjeux, les moyens mobilisés et actions mises en œuvre en direction des familles d'une part et des professionnels¹ de l'accueil du jeune enfant d'autre part, en tenant compte du contexte local et des besoins du public sur le territoire d'intervention du relais.

Le projet de fonctionnement constitue la feuille de route du relais petite enfance sur la période contractuelle. Le gestionnaire s'engage à réaliser les objectifs et mettre à disposition les moyens décrits dans le projet.

Le projet est validé par le conseil d'administration de la Caf ou son instance délégataire et le RPE bénéficie de la prestation de service de la branche Famille et du bonus « mission renforcée », le cas échéant.

¹ Selon l'article L. 214-2-1 du Casf, le Rpe accompagne les assistants maternels et peut accompagner les professionnels de la garde d'enfants à domicile.

1. Les caractéristiques administratives du relais petite enfance

Nom du relais : Relais Petite Enfance « Les Petites Mains »	
Adresse administrative : Maison de l'Enfant Rue Martial Bergeal 19300 Egletons	
Numéro(s) de téléphone : 05.55.93.24.95 /06.84.81.67.00	
Adresse email : rape@cc-ventadour.fr	
Date de création : 1998	

Gestionnaire :	
Nature juridique : Collectivité territoriale	
Adresse : Communauté de communes Ventadour-Egletons-Monédières Carrefour de l'Epinette 19550 Lapeau	
Nom du responsable hiérarchique de l'animateur : Julien Bruneteau, Coordinateur Enfance Jeunesse	
Coordonnées de contact : 05.55.27.68.78 /07.88.45.52.82	

Communes et intercommunalités couvertes par le relais
Champagnac La Noaille - Chaumeil - Darnets - Egletons - La Chapelle-Spinasse - Lafage-sur-Sombre - Lapeau - Laval-sur-Luzège - Marcillac La Croisille - Meyrignac L'Eglise - Montagnac-Sur-Doustre - Moustier-Ventadour - Péret Bel Air - Rosiers d'Egletons - Saint Hilaire-Foissac- Saint-Merd-de-Lapeau – Saint-Yrieix-le-Déjalat –Sarran- – Soudeilles

2. Fonctionnement du relais et moyens au service du projet

2.1. Les moyens humains :

Les animateurs du relais			
Nom - Prénom	Daumard Aurélie		
Date d'embauche	2010		
Formation initiale	Conseillère en Economie Sociale et Familiale		
Expérience(s) professionnelle antérieure	CESF dans un foyer de vie pour adultes handicapés mentaux (ADAPEI 19) CESF dans un relais famille (Famille Rurale) CESF dans une structure pour adolescents (Espace Jeune/ PIJ/PPM CCVEM)		
Durée de travail hebdomadaire au Relais	28h00		
Formation continue envisagée	Oui		

Joindre les fiches de postes au projet de fonctionnement.

Si une augmentation du temps de travail de(s) animateur(s) ou une nouvelle embauche est envisagée sur la période, précisez la date prévisionnelle (mois et année) ainsi que le nombre d'etp.

.....

Pour rappel, la prestation de service Rpe est calculée sur la base d'un nombre d'Etp d'animateur de Rpe validé par le Conseil d'administration de la Caf ; en cas de projet d'augmentation d'Etp, le gestionnaire devra en informer la Caf.

Autres personnels du relais			
Fonction	ETAPS	Administratif	Entretien
Temps de travail affecté au Relais (en h/semaine)	31h30 par an	1h	1h45

Le planning et les actions :

Organisation hebdomadaire prévisionnelle du relais sur la durée du projet							
		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Matin	Horaires	8h30 Atelier en itinérance	8h30 Atelier		8h30 Atelier	8h30 Permanence téléphoniques et physiques	
	Horaires	12h30	12h30		12h30	12h30	
Après - midi	Horaires	13h30 Permanence téléphonique et physique	13h30 Permanence téléphonique et physique		13h30 Réunions et RDV avec les partenaires	13h30 Temps administratif Et préparation des ateliers	
	Horaires	17h00	15h00		17 h 00	17 h 00	
Total heures		7h30	5h30		7h30	7h30	

Si plusieurs activités sont réalisées en même temps par différents animateurs, précisez l'ensemble des activités dans les cases.

Répartition des différentes activités professionnelles		
Activités	Nombre d'heures/semaine	%
Accueil physique et téléphonique des familles (entretiens individuels ou temps collectifs) et réponses par mail aux demandes	8h00	28.5 %
Accueil physique et téléphonique des professionnels (entretiens individuels ou temps collectifs) et réponses par mail aux demandes	8h00	28.5 %
Temps collectifs et animations en présence des enfants	6h00	21.4 %
Gestion de l'équipement (pilotage de l'activité, gestion administrative et des locaux, réseau de partenaires, etc.)	6h00	21.4 %
Autre(s) (préciser) :		

Le nombre d'heures / semaine valorise le travail de l'ensemble des animateurs ou salariés qui travaillent au sein du Relais.

Le Rpe est habilité pour répondre aux demandes en ligne sur le site monenfant.fr : OUI NON

Si NON, préciser s'il est prévu que le Rpe soit prochainement habilité sur le site monenfant.fr et à quelle échéance prévisionnelle ?

.....

.....

2.2. Les locaux

Pour rappel, selon le référentiel national des relais petite enfance, un Rpe dispose à minima des espaces suivants :

- Le bureau de l'animateur pour ses tâches administratives, les permanences d'accueil et les entretiens individuels avec les familles ou les professionnels ;
- Un espace pour les animations collectives (ateliers d'éveils, animations, réunions collectives etc...).

Le bureau doit permettre la confidentialité et le Rpe doit être équipé du matériel nécessaire pour assurer un accueil et un accompagnement adéquats. Il dispose à ce titre d'un mobilier de bureau, d'un téléphone, d'un ordinateur, d'une imprimante, d'un accès à internet et de la documentation spécifique (ex : revues, livres).

Le local destiné aux animations collectives et/ou aux réunions peut se trouver sur le site de la permanence ou être intégré dans un autre service déjà existant (établissements d'accueil du jeune enfant, lieu d'accueil enfants - parents, etc...). Il doit être adapté à l'accueil de jeunes enfants de telle sorte que les activités puissent être organisées dans des conditions satisfaisantes de sécurité, d'hygiène et de confort. L'espace doit être suffisant et doté du matériel pédagogique cohérent au regard des principes de la charte nationale d'accueil du jeune enfant. Il dispose nécessairement d'une installation sanitaire adaptée pour les enfants comme pour les adultes et d'une trousse de premiers secours.

Toutes les activités du relais se déroulent sur le même site : OUI NON

Configuration des locaux principaux		
Le relais...	OUI	NON
... dispose d'un local spécifique	✓	
... est intégré dans un autre équipement Si oui précisez lequel : Maison de l'Enfant (ALSH, Multi accueil et LAEP)	✓	
... a une signalétique	✓	
... dispose d'un bureau d'accueil individuel garantissant la confidentialité	✓	
... dispose d'un espace réservé aux animations collectives	✓	
... dispose d'une salle de réunion : salle principale de l'ALSH	✓	
... dispose de sanitaires adaptés pour les enfants et adultes : toilettes de l'ALSH	✓	

... autre : - un petit espace extérieur clôturé avec des jeux extérieurs , mais pas d'accès direct et un patio dans lequel sont plantés : fruits et fleurs - une cuisine pédagogique et salle de motricité sont des espaces partagés de la Maison de l'enfant (ALSH et MAC)	v	
---	---	--

Si la configuration des locaux ne respecte pas l'ensemble des attendus du référentiel national des relais petite enfance à la date d'élaboration du présent projet de fonctionnement, quelles sont les adaptations et aménagements prévus pour assurer un accueil de qualité du public et se conformer à terme au référentiel national ? A quelle échéance ?

.....

Des activités du relais se déroulent sur plusieurs sites : OUI NON

Si oui, veuillez compléter le tableau suivant :

Les autres lieux d'intervention du Rpe le cas échéant		
COMMUNE	Adresse	Usage*
Marcillac La Croisille	Maison au Soleil (une pièce de la micro-crèche)	Lieu d'animation/administratif
Montaignac Sur Doustre	Locaux de l'ALSH	Lieu d'animation/administratif
Sarran	En extérieur et salle des fêtes communale	Lieu d'animation
Rosiers d'Egletons	Salle des fêtes	Lieu d'animation (en cours de négociation avec la mairie)

**précisez s'il s'agit d'un lieu de permanence ou d'animation (ou autre)*

2.3. Le matériel

Matériel à disposition		
Le relais dispose de...	OUI	NON
... un téléphone fixe	✓	
... un téléphone portable	✓	
... un ordinateur fixe		✓
... un ordinateur portable	✓	
... un photocopieur	✓	
... une imprimante	✓	
... un accès à internet	✓	
... un logiciel de gestion	✓	
... une adresse mail	✓	
... matériel pédagogique et d'animation	✓	
... documentations spécifiques (revues, livres etc...)	✓	
... un véhicule (mini bus partagé du service enfance jeunesse)	✓	

Si l'acquisition de matériel est prévue, veuillez indiquer les échéances prévisionnelles :

.....
.....

3. Le contexte territorial du Relais

Décrire en quelques lignes l'histoire du relais (origine de la création, choix du lieu d'implantation et évolutions majeures) :

Historique du Rpe :

- **1998** : Création d'un service pour les AM animé par la directrice du multi accueil.
- **2005** : Recrutement d'une animatrice EJE à 80 %, création du relais avec sa véritable identité, 2 ateliers par semaine dans une salle de classe de l'école de Beyne aménagée en salle d'activité et un bureau situé au deuxième étage de la Maison De l'Enfant (escalier étroit et dangereux).
- **2010** : Changement d'animatrice CESF à 80 % création d'un atelier supplémentaire, 3 ateliers par semaine pour répondre aux besoins et améliorer la qualité

d'accueil sur les temps d'ateliers (moins d'enfants et moins d'adultes par ateliers).

- **2012** : Début des travaux, plus de bureau pour le RAPE, l'animatrice est accueillie dans le hall d'entrée de la crèche et partage une table avec le directeur et l'EJE. Création des ateliers itinérants sur les communes de Marcillac la Croisille, Lapeau, Montagnac st Hippolyte afin de proposer un service de proximité aux communes les plus éloignées d'Egletons et avec un nombre raisonnable d'assistantes maternelles. Ces ateliers ont peu fonctionné sur Lapeau (mauvaises conditions d'accueil : pièce salle et difficile d'accès).
- **2013** : Entrée dans les nouveaux locaux de la Maison de l'enfant. Travail sur le problème des horaires atypiques, proposition d'organisme comme VITADOM pour de la garde à domicile qui reste un service très onéreux, les parents rencontrent encore des problèmes pour l'accueil des enfants notamment les samedis matin.
- Création d'ateliers parents-enfants, pour répondre à une demande très forte émanant de parents et de sollicitations de la PMI. Grand succès de ces ateliers mais qui malheureusement ont pris fin au mois de juin car ceux-ci ne s'inscrivaient pas dans les missions du RAM.
- **2014** : Travail sur la création d'un LAEP (peut-être enfin la réponse pour les parents demandeurs de lieux de rencontres).
- Les ateliers ont repris sur les trois communes, un nouveau lieu pour Lapeau beaucoup plus adapté. Fermeture des ateliers pendant les vacances scolaires pour pouvoir préparer les ateliers, faire les bilans et préparer de nouveaux projets, car tous les matins sont occupés par les ateliers et les après-midis pour les permanences téléphoniques et RDV.
- **2015** : Création du LAEP « La Parent'aise de Ventadour » afin de répondre aux besoins des parents trop nombreux sur les ateliers du RAPE.
- **2016** : ALSH Montagnac St Hippolyte, Les ateliers itinérants sur la commune de Montagnac St Hippolyte se déroulent dans le tout nouvel ALSH, locaux très adaptés et facile d'accès.
- **2017** : Mise en place de la première journée petite enfance, avec la création d'un réseau de partenaires (Sage-femme, médecin, association). Ce réseau de partenaires est essentiel pour faire connaître le RAPE (car structure encore mal identifiée par le public).
- **2018** :
 - Nouvelle mission « aide au départ en formation continue » l'animatrice informe les AMA et les parents sur l'intérêt et les démarches à réaliser pour partir en formation continue. Mise en place d'un partenariat avec le GRETA Haute Corrèze organisme de formation afin de mettre en place des formations sur le territoire, action mutualisée avec le RAPEI Haute Corrèze afin de pouvoir offrir un large choix de formation sur le territoire. Le RAPE joue un rôle de facilitateur en favorisant une synergie entre les assistants maternels fréquentant le RAPE. Ainsi un assistant maternel partant en formation (une adaptation de l'enfant avant le temps de formation pourra être réalisée via les ateliers d'éveil et les activités communes proposées par le RAPE aux assistants maternels. Le RAPE établit un partenariat avec le multi accueil qui peut offrir parfois un accueil d'urgence.
 - Mise en place de la semaine de la petite enfance, avec agrandissement du réseau sur le territoire, mise en place d'un véritable maillage entre les intervenants auprès d'enfants (institutrices, animatrices, assistantes maternelles, personnels de crèche et surtout les parents).
- **2019** :
 - * **Le Rpe participe au forum « Boost emploi » et au forum des jeunes :**
Objectifs :
 - Proposer des solutions de gardes pour les enfants des personnes à la recherche d'un emploi ou d'une formation afin de faciliter le retour à l'emploi
 - Présenter la profession d'AM afin de susciter des vocations pour assurer un nombre suffisant de professionnelles sur le territoire.
 - Créer une liste de personnes souhaitant exercer la profession de garde à domicile.
 - Echanger avec les employeurs du territoire sur les besoins d'emploi (horaires atypiques, ...).
 - ***Le Rpe développe le partenariat avec les secrétaires de mairies** pour présenter aux habitants la structure du Rpe (remise de plaquettes)

*Le Rpe développe le partenariat avec les professionnels de santé locaux (médecin généraux, sage-femme, psychomotricienne)

*Le Rpe crée un « réseau de sentinelles » : un petit groupe d'AM s'est porté volontaire pour faire de la veille d'information sur les thèmes différents en lien avec leur profession (juridique, petite enfance ...) et de le partager aux collègues.

*Le Rpe identifie des compétences, savoirs de chaque AM. Pour la mise en place de temps d'informations » animé par les AM en fonction de leur spécialité (exemple une AM formée à la pédagogie Montessori...).

- **2020 : Cette année est particulière car marquée par la crise sanitaire** liée au virus COVID entraînant 28 jours sans accueil physique au Rpe.
 - Maintenir et développer les permanences téléphoniques et mails pour garder un lien avec les familles et les professionnelles (très en demandes d'information car oubliées dans les premiers protocoles et pourtant sollicitées pour accueillir les enfants.
 - Développer des actions innovantes :
 - Formation en vision pour certaines AM
 - Création d'un fichier d'informations sur le prélèvement à la source en ligne
 - Mise en place de tutoriels par la responsable pour des idées d'activités
 - Création d'un groupe sur « WhatsApp » AM fréquentant les ateliers du Rpe
 - Transmissions des protocoles par mail aux assistantes maternelles
 - Distribution des masques offerts par la CCVEM et le CD chez les AM par la responsable du Rpe
- **2021 :**
 - Création des Papo'thé, temps de rencontre entre parents sur des thématiques précises en présence de spécialiste ou non.
 - Partenariat avec l'association AZALEE pour l'organisation de randonnée et rando poussette sur le territoire.
 - La médiation animale au programme des ateliers du Rpe sur l'année.
 - Partenariat avec l'école maternelle de Moustier Ventadour

Le Rpe est implanté sur la commune d'Egletons au cœur de la Maison de l'Enfant permettent de regrouper les différentes structures Enfance Jeunesse (RPE, LAEP, MAC, ALSH) avec une mutualisation des locaux : salle de motricité, cuisine pédagogique, extérieur et jeux.

Décrire en quelques lignes le diagnostic local et les enjeux pertinents pour l'activité du relais petite enfance :

Cette intercommunalité couvre un territoire de 19 communes sur un **territoire vaste et rural**. Il est structuré autour de **3 bourgs centres** :

- Egletons (4295 hab.)
- Lapeau (373 hab.)
- Marcillac La croisille (784 hab.)

Il est à noter que la deuxième commune la plus peuplée est Rosiers d'Egletons avec 1086 habitants.

Le **territoire connaît une relative stabilité en termes de population**, 69 naissances domiciliées en 2020.

La composition des ménages est relativement stable, on note toutefois une **hausse des familles monoparentales**. Le RPE observe un besoin fort en mode de garde pour ces familles monoparentales parfois compliqués avec des **demandes sur des horaires atypiques** une semaine sur 2.

La concentration des entreprises (72% de celle-ci) sur 4 communes (Egletons, Marcillac La Croisille, Rosiers d'Egletons et Montaignac Sur Doustre). Egletons regroupe 49 % des entreprises. Ces communes représentent donc aussi **les lieux de garde les plus demandés**.

Nous notons une demande de garde d'enfants en horaires atypiques dans les filières de l'industrie du bois et du commerce (grande surface) et de l'aide à domicile mais **les réponses n'existent pas ou peu sur le territoire**.

Les différentes données chiffrées sur notre territoire suivent bien la tendance nationale avec une **chute du nombre des AMA**. Avec un prévisionnel en septembre 2022 très inquiétant de 26 assistantes maternelles en activité :

- dont 11 sont âgées de plus de 50 ans et 3 plus de 60 ans. L'âge des AM a un lien direct avec le nombre de places d'accueils proposées ; le RPE constate que même si ces professionnelles ont un agrément pour 4 enfants, plus leur âge est élevé, moins elles accueillent d'enfants ou seulement du périscolaire.

-Le métier d'AM tel qu'exercé jusqu'à présent n'attire plus, les professionnelles souhaitent exercer en dehors de leur domicile (conséquence de la crise sanitaire) et trouvent de plus en plus lourd le statut de salarié de particulier employeur. En effet, la majorité de parents employeurs délèguent complètement toutes les démarches administratives à l'AM (contrat, calcul du salaire mensuel, congés payés...). L'autre point très négatif de la profession est la précarité, les contrats peuvent s'arrêter à tout moment laissant la professionnelle sans revenus. D'ailleurs, les assistantes maternelles ne peuvent pas faire de crédit auprès de banques (très handicapant).

Le RPE étant au carrefour de l'offre et de la demande d'accueil des familles, remplit une fonction d'observations des conditions locales d'accueil du jeune enfant. Cette mission est essentielle pour adapter les pistes de travail et d'actions autour des problématiques de la petite enfance afin de répondre au mieux aux attentes de chacun.

Les enjeux du RPE :

-Permettre un accès facile aux informations pour les (futurs) parents et les professionnelles

En créant une porte d'entrée unique pour les demandes de modes de gardes du territoire pour les moins de 3 ans (permettant la **facilité des démarches et transparence pour les familles**) : Mise en place d'un guichet unique (portail famille)

-Maintenir une offre d'accueil variée sur tout le territoire (individuel, collectif) :

- Action de promotion du métier AM, valorisation de la profession
- Accompagnement d'un projet de création de MAM sur le territoire,
- Accompagnement des professionnels (administratif, juridique, professionnalisation, analyse des pratiques...)

- Création d'une crèche familiale en fonction du diagnostic de la fiche action N°3 de la CTG : salarier une ou deux assistantes maternelles pour de l'accueil en horaires atypiques.
- Engager avec les entreprises du territoire un dialogue pour faire émerger les besoins et étudier les faisabilités en termes de mutualisation et financement des projets.

Décrire en quelques lignes la politique et les perspectives de la petite enfance sur le territoire (orientations de la Ctg, du Sdsf ou autres) :

Dans le cadre de la signature de la CTG en 2023, la CCVEM va pouvoir s'engager sur la Petite Enfance en transversalité avec d'autres thématiques comme la parentalité....

Les orientations de la collectivité sont en accord avec le nouveau référentiel :

-Permettre au RPE de devenir « guichet unique » pour les demandes de gardes d'enfants

-Etre un lieu d'informations tant pour les professionnels que pour les parents. Pour cela, un travail de transversalité avec les autres lieux d'accueils (micro crèche, MAC, écoles) va se développer.

-Réfléchir à des actions innovantes afin de maintenir le nombre de places d'accueils individuelles :

- Promotions de la profession d'AM
- Accompagnement et valorisation du métier pour limiter les reconversions professionnelles chez les AM en activité
- Accompagnement de projets de Maison d'Assistants Maternelles sur le territoire.

-Travailler en accord avec la Charte Nationale pour l'accueil du jeune enfant : travailler sur l'éveil culturel et artistique, participer à la professionnalisation des AM....

Décrire en quelques lignes l'intégration et la participation du Rpe dans les instances locales de coordination de la politique petite enfance :

Le RPE participera aux commissions d'attributions des places en EAJE et de la micro crèche. La responsable aura les informations sur les inscriptions en EAJE et micro en temps réel. Le RPE fait partie du Pôle Petite Enfance et est force de proposition pour des actions transverses.

Dans le dernier projet de fonctionnement, il avait été prévu un Comité de Pilotage (COFIL) une fois par an dont le rôle est de :

- Examiner le bilan de fonctionnement annuel et arrêter des orientations pour l'année à venir
- Présenter le bilan de la dernière période contractuelle
- Définir et valider les orientations du nouveau projet de fonctionnement
- Partager un diagnostic sur une problématique particulière de territoire.

Sur ces 3 années, nous n'avons pas fait de comité de pilotage. Mais la responsable a rédigé et présenté au coordinateur Enfance-Jeunesse les documents qui ont permis de :

- Faire un bilan annuel des actions du RPE en lien avec le projet de fonctionnement
- Présenter l'observatoire du territoire
- Evoquer les problématiques rencontrées
- Présenter les objectifs futurs

Lors de la validation du projet de fonctionnement, il sera proposé la mise en place d'un CoPil une fois par an.

Décrire en quelques lignes les partenariats engagés par le Rpe avec les autres équipements de son territoire (ludothèque, bibliothèque etc.)

-Partenaires financiers :

CAF et MSA : Répondre à leurs demandes pour le financement du Rpe : transmission des rapports d'activités et financiers pour les prestations de services.

-Partenaires institutionnels :

Le réseau RPE 19 : Participer aux réunions départementales, assister aux formations proposées, utiliser les outils proposés par le réseau (contrat de travail, outils pour le calcul des CP et des CP). Cette année 2022, certaines animatrices ont travaillé sur la mise en place de la nouvelle convention collective et la modification du contrat de travail.

DDETSPP 19 : Partenariat avec la responsable de l'unité réglementation du travail et dialogue social Services Travail et Entreprises, pour toutes les questions juridiques autour de la nouvelle convention collective et modification de contrat de travail.

RPE Haute Corrèze Communauté : Poursuivre le projet commun sur le départ en formation des assistantes maternelles. Et mise en place chaque année, de la Journée Nationale des assistantes maternelles.

Les mairies : Secrétaires de mairies : La responsable du RPE a rencontré toutes les secrétaires de mairies afin de leur demander d'être un relais d'information et de communication auprès des habitants de leur commune (nouveaux arrivants, jeunes parents...). Mettre à jour leur site internet, diffuser leur plaquette RPE et les dates des ateliers. Toutes ne le font pas encore, mais certaines transmettent les notifications d'agrèments qu'elles reçoivent de la PMI, afin que le RPE effectue une mise à jour régulière de la liste des AM.

PMI : Echanges sur les actions et les projets du RPE, la puéricultrice de secteur est souvent sollicitée et participe volontiers à chacune des actions. Echanges sur des situations ou problématiques rencontrées. La puéricultrice de secteur oriente les familles et les assistantes maternelles au RPE. Un point annuel est fait sur la liste des professionnelles sur le territoire.

-Partenaires locaux :

Bibliothèque : Co-animation des séances « bébé-lecteur » avec la bibliothèque d'Egletons, une fois par mois. Mise en place de projet autour du livre, par exemple venue d'une autrice.

Psychomotricienne : Cette professionnelle est à la fois en libérale et en EHPAD ; notre collaboration a commencé avec des séances de psychomotricité communes avec les résidents de l'EHPAD puis en échange d'un prêt de locaux. La psychomotricienne intervient régulièrement au RPE : formations auprès des assistantes maternelles (grille d'observation...), proposition de séance de psychomotricité avec les enfants et les AMA, travail de supports à destination des parents ou des professionnelles.

EHPAD : Au départ, temps de psychomotricité en commun, puis des projets sont menés avec l'animatrice de l'EHPAD : visites régulières dans le magnifique parc de l'EHPAD (étangs, nénuphars, tortues de terre, poules...) ces promenades se faisant avec les résidents. Partages de temps autour des chansons et des histoires.

Association Santé Ventadour : Partenariat développé il y a maintenant 4 ans autour d'un projet de la vaccination, puis un projet autour de la santé (sommeil, alimentation...) et prévention des écrans. Des rencontres régulières avec la sage-femme permettent aussi des orientations des futurs parents vers le RPE.

Avec l'infirmière de AZALEE, nous avons mis en place un projet de rando poussette avec nos publics respectifs (3 randonnées ont pu avoir lieu en 2021 et 2022). Ce partenariat est à maintenir et développer.

CCS : Partenariat pour mettre en place des actions culturelles pour les tout-petits (spectacles, prestataires ...).

Les écoles maternelles : Un partenariat avec l'école maternelle de Moustier-Ventadour s'est créé en 2021 autour d'un projet artistique et culturel, ainsi qu'autour d'une passerelle pour les enfants qui entrent à l'école en septembre (quittent l'AM pour être scolarisés). Nous espérons renforcer ce partenariat et le développer avec les autres écoles maternelles du territoire.

Structures du Pôle Petite Enfance : Partage des locaux, du matériel et mutualisation de certains jeux (grosses voitures). Mutualisation du budget pour deux spectacles par an (fin d'année et festival Coquelicote). Travail en partenariat pour l'organisation de la semaine de la Petite Enfance chaque année.

ALSH : Travail en collaboration pour une bonne mutualisation des locaux. Mise en place d'une « fête de la Maison de l'Enfant » chaque année au mois juin.

Réseau REAAP : Le RPE participe activement au Réseau REAPP et propose des activités en lien avec l'accompagnement à la parentalité. Il serait important de prendre en compte le temps de travail de l'animatrice et ses actions en faveur de la parentalité et ainsi de pouvoir valoriser l'investissement consacré à cette mission.

4. La formalisation du projet

La formalisation du projet sert à établir une feuille de route pour la prochaine période pluriannuelle. Elle doit partir d'un diagnostic et établir les perspectives, projets et pistes d'actions envisagées pour chacune des missions détaillées au sein du référentiel national.

Le diagnostic des missions consiste à faire l'état des lieux des actions mises en place par le relais et d'en tirer des enseignements/constats afin d'identifier des axes d'amélioration ou d'éventuelles nouvelles actions à mener.

4.1. L'information et l'accompagnement des familles

Thème 1 : Informer les familles

➤ Informer les familles sur l'ensemble de l'offre d'accueil du territoire

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
<p>Les familles sur le territoire du RPE :</p> <p>Le nombre de naissances sur les 20 communes du territoire :</p> <p>2019 : 58 naissances En 2020 : 69 naissances En 2021 : nous n'avons pas les chiffres</p> <p>La typologie des familles sur le territoire en 2020 : <u>Nombres d'enfants de moins de 3 ans</u> : 207 dont 96 sur Egletons <u>Nombres d'enfants de moins de 6 ans</u> : 241 dont 103 sur Egletons <u>Nombres de familles avec des enfants de moins de 3 ans</u> : 193 dont 89 sur Egletons <u>Taux des familles CAF avec enfants de moins de 3 ans dont tous les parents travaillent</u> : 47,70 % <u>Part des familles monoparentales CAF et MSA de moins de 3 ans</u> : 13,50 %</p>	<p>La chute du nombre d'AM est significative ces dernières années : 35 en 2017, 29 en 2018 et 26 en 2021. Malgré des chiffres en baisse, l'accueil au domicile de l'AM est le mode d'accueil le plus répandu sur le territoire pour les enfants de moins de 6 ans.</p> <p>Nous devons être alertés et sensibilisés sur l'offre individuelle qui est en continuelle baisse.</p> <p>Les prochaines années, l'offre individuelle pourrait être en péril et pourtant il reste la solution de garde principale pour les familles.</p> <p>De plus, les communes de Montagnac Sur Doustre et de Moustier Ventadour ont des projets de lotissements ce qui peut supposer l'accueil de nouvelles familles avec de jeunes enfants.</p> <p>Des entreprises du territoire ont des projets d'accroissement d'activités.</p> <p>A noter, pour les familles l'offre de mode d'accueil des jeunes enfants peut-être un critère important dans leur choix de commune de résidence.</p>

Quelle sont les modes d'accueil des familles sur le territoire :

Le nombre de familles d'enfants de moins de 6 ans employant un assistant maternel : 69

Le nombre d'enfants de moins de 3 ans gardés par un AM : 57

Le nombre d'enfants de moins de 6 ans gardés par un AM : 75

Nombre de familles de CAF et MSA avec des enfants de moins de 3 ans employant une garde à domicile direct : NS

Nombre de familles CAF et MSA utilisant une structure Paje : NS

L'offre collective :

-présence d'un EAJE de 25 places à Egletons et une micro crèche de 12 places à Marcillac La Croisille

L'offre individuelle :

-diminution du nombre d'AM : en 2016 elles étaient 46 et en décembre 2020, 29 en activité (en 2020, 17,2% d'entre elles ont plus de 60 ans.

-les assistantes maternelles d'elles-mêmes ne renseignent pas régulièrement de leur disponibilité

Le nombre de familles employant une garde à domicile reste faible. Les parents qui contactent le RPE utilisent ce mode d'accueil en doublon à une autre solution afin de pallier les horaires atypiques (avant et après la garderie ou chez l'AM) ou le Week-end. Il n'existe pas de liste de garde à domicile sur le territoire, elles ne se présentent pas au RPE.

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE

N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	<ul style="list-style-type: none"> - Faire connaître par le biais de support de com le métier d'assistant maternel et connaître les différents modes d'accueils collectifs 	<ul style="list-style-type: none"> - Site internet des communes et de la CCVEM, - Articles de presse, - Gazette intercom - Lettre du RPE - Site monenfant.fr - Partenariat avec les secrétaires de mairies pour communiquer la plaquette du RPE 	<ul style="list-style-type: none"> - Repérage des différents modes d'accueil et de leurs spécificités. - Susciter des vocations pour le métier d'AM 	La durée du projet de fonctionnement	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre des demandes d'accueil chez les AM - Nombre d'AM en activité - Nombre de contacts des parents pour connaître les différents modes d'accueil
2	<ul style="list-style-type: none"> - Créer un lien important entre les structures pour une information fluide et cohérente auprès des familles 	<ul style="list-style-type: none"> - Instaurer des réunions régulières (jeudi après-midi) et points réguliers avec les autres lieux de mode de garde 	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir une information fluide et cohérente auprès des parents 	Pour le démarrage du guichet unique	Nombre de familles ayant contacté le RPE pour des informations sur les différents modes d'accueil
3	<ul style="list-style-type: none"> - Créer et diffuser une information sur le Guichet unique 	Cette information pourra être distribuée aux familles lors des permanences de la PMI, dans les maisons médicales, dans les écoles et les mairies.		Pour le démarrage du guichet unique	Nombre de demandes via le Guichet Unique
4	<ul style="list-style-type: none"> - Faire les demandes de disponibilités toujours au même moment : juin, décembre 	<ul style="list-style-type: none"> - Mails, téléphone, présentiel lors des temps collectifs 	<ul style="list-style-type: none"> - Créer un rituel de la part des AM - Communication sur les disponibilités 	La durée du projet de fonctionnement	Faire en sorte que l'information vienne davantage des AM
5	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les assistants maternels à la mise à jour de leur profil sur le site : monenfant.fr 	Information auprès des assistants maternels via des courriers « newsletter », les contacts directs.	<ul style="list-style-type: none"> - Site monenfant.fr actualisé facilitant les recherches des familles 	La durée du projet de fonctionnement	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'assistants maternels qui se sont mis à jour sur les sites dans l'année

					- Nombre d'AM accompagnés
6	- Création d'un Guichet Unique	Logiciel	<ul style="list-style-type: none"> - Une seule porte d'entrée pour les demandes de modes d'accueil - Facilité les démarches des familles - Meilleure information pour les familles et les professionnels 	La durée du projet de fonctionnement	- Nombre de familles ayant trouvé un mode d'accueil grâce à ce protocole
7	- Continuer à proposer « les protocoles d'accueil d'urgence ou spécifique »	Fiche des AM	<ul style="list-style-type: none"> - Une meilleure adéquation de l'offre et de la demande sur le territoire. 	La durée du projet de fonctionnement	
8	- Renforcer le partenariat avec la puéricultrice de PMI pour l'accompagnement de certaines familles.	<ul style="list-style-type: none"> - Echanges téléphoniques et physiques avec la puéricultrice de secteur. 		La durée du projet de fonctionnement	<ul style="list-style-type: none"> - Nombres d'entretiens téléphoniques et/ou physiques avec la PMI - Nombres de familles accompagnées par RPE et PMI
9	- Informer les assistants maternels sur les besoins et les problématiques du territoire pour une meilleure adéquation de leur accueil	<ul style="list-style-type: none"> - Logiciel - Travail en partenariat avec les entreprises - Sensibilisation par la newsletter, courrier et contacts directs 	<ul style="list-style-type: none"> - Une offre d'accueil individuel évolutive et adaptée aux demandes du territoire. 	Pour le démarrage du guichet unique	- Nombre d'outils développés pour sensibiliser les AM
10	- Communiquer sur la garde à domicile : pour les familles qui ont des besoins spécifiques (horaire de nuit, WE.) les informer et les orienter vers de la garde à domicile	<ul style="list-style-type: none"> - Information sur la profession (article de presse, partenariat avec Pôle emploi et mission locale) 	<ul style="list-style-type: none"> - Des familles mieux informées sur la possibilité d'un accueil à domicile 	La durée du projet	- Nombre de familles informées sur la garde à domicile

- Faire une liste des gardes à domicile	- Permanences téléphoniques ou physiques			
---	--	--	--	--

➤ **Valoriser l'offre de service de monenfant.fr et répondre aux demandes en ligne**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
<p>Les jeunes parents utilisent de plus en plus les services en ligne : mails RPE, sites privés pour trouver un AM (top nounou...) réseaux et monenfant.fr</p> <p>Tous les AM ne sont pas encore bien recensés sur le site.</p> <p>De plus certaines professionnelles notent sur leur profil qu'elles font des formations et fréquentent le Rpe alors que ce n'est pas le cas. Les parents font leurs choix en fonction de ces informations et sont donc mécontents de s'apercevoir que ce n'est pas le cas.</p>	<p>- La mise à jour des informations sur le site n'est pas toujours actualisée en raison d'un souci d'accès, l'habilitation pour le site monenfant.fr permettra d'être d'avantage référencé comme lieux d'information.</p> <p>-les assistantes maternelles ne comprennent pas l'intérêt de remplir les disponibilités sur le site, ne savent pas faire ou n'ont pas le matériel nécessaire.</p> <p>- Être vigilant sur les informations complétées par les AM.</p>

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	- Accompagnement des AM en individuel ou collectif pour mettre à jour leurs disponibilités en ligne sur le site.	- PC portable	- Instaurer un rituel pour les AM de compléter leur espace sur le site tous les mois si nécessaire.	Durée de projet	- Nombre d'AM qui actualisent leurs disponibilités sur le site
2	- Valoriser l'offre de service de monenfant.fr				

➤ **Le guichet unique d'information (mission renforcée)**

Uniquement si le relais souhaite s'engager dans la mission de guichet unique d'information

Diagnostic motivant l'engagement dans cette mission renforcée

- Faciliter les démarches des familles
- Fluidifier les demandes et gagner en efficience
- Permettre un retour rapide aux familles
- Identifier les besoins en temps réel

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA MISE EN PLACE DE LA MISSION RENFORCÉE

N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	-Centralisation des demandes des familles	- Logiciel métier	- Lisibilité du RPE et modes d'accueil sur le territoire		<ul style="list-style-type: none"> - Satisfaction des parents en fonction de leur besoin et de leur souhait. - Pour les AM : mesurer leur activité - Pour les accueils collectifs : taux d'occupation
2	- Créer un lien important entre les structures pour une information fluide et cohérente auprès des familles	- Réunions régulières			<ul style="list-style-type: none"> - Satisfaction des parents en fonction de leur besoin et de leur souhait. - Pour les AM : mesurer leur activité - Pour les accueils collectifs : taux d'occupation

Thème 2 : Accompagner le recours à un professionnel de l'accueil individuel

➤ Favoriser la mise en relation entre les parents et les professionnels

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
<p>Les demandes des familles au RPE : en 2020</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nb de familles différentes qui ont contacté le RPE : 114 - Nb de contacts pour le motif « recherche un mode d'accueil » : 50 dont <ul style="list-style-type: none"> - Nb de contacts famille pour le motif « recherche AM » : 46 - Nb de contacts famille pour le motif « garde à domicile » : 2 - Nb de contacts famille pour le motif « demande en multi accueil » : 2 - Nb de contacts famille pour le motif « contrat de travail » : 61 	<p>Les parents et futurs parents cherchent un accueil sur les sites privés (top ass-mat...).</p> <p>On note un manque de visibilité du RPE, les parents sollicitent principalement le RPE pour un accompagnement de contrat.</p> <p>Rencontrer les familles avant le choix du mode de d'accueil permettra d'informer sur les spécificités de chaque accueil, ainsi le parent prendra sa décision plus sereinement.</p> <p>De plus en plus de difficultés entre les parents et les AM à communiquer sereinement.</p>

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
	Pour faire connaître le RPE et le métier d'AM		Le travail du RPE et des Am davantage identifié	3 lettres par an	Nombre de publications aboutis dans l'année
1	-Création d'une « newsletter » (Envoyée aux AM, secrétaires de mairies, sage-femme et puéricultrice)	Voir avec le service communication pour créer une base pour la newsletter qui sera réactualisée par la responsable RPE et les AM volontaires	Susciter des vocations	Durée du projet	Nombre d'AM nouvellement agréés
2	Création d'un court métrage sur le métier d'AM et missions des RPE	Groupe de travail avec AM volontaire et un réalisateur		Groupe de travail sur la durée du projet	

➤ **Accompagner les parents dans l'appropriation de leur rôle de particulier employeur**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
<p>On note davantage de demandes d'aide dans les modalités de congés payés et de rupture. Les démarches administratives nécessaires pour les modes d'accueils individuels sont de plus en plus complexes.</p>	<p>Pour la majorité des parents c'est un véritable casse-tête qu'ils délèguent volontiers au salarié. Les AM ont de plus en plus recours à des sites privés pour gérer les contrats car elles rencontrent également des difficultés dans leur gestion. Le service du RPE n'est pas suffisamment utilisé en amont (rédaction du contrat, Cp ...).</p>

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE

N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer des documents synthétiques et clairs sur le rôle d'employeurs des parents (devoirs et obligation) - Remise d'un contrat de travail commun au réseau des RPE de la Corrèze 	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser avec le réseau une banque de données (Contrat de travail et fiches outils) 	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter l'accès aux informations utiles 	Durée du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Moins de relations conflictuelles sur les modalités des contrats de travail

4.2. L'information et l'accompagnement des professionnels

Thème 1 : Offrir un lieu d'information, de rencontres et d'échanges pour les professionnels

➤ **Informers les professionnels sur le métier**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
-Connaissances des diverses « casquettes » qui incombent aux professionnels	<p>-La place de l'enfant accueilli change, son bien être est toujours au centre des préoccupations -Les AM se soucient de plus en plus du bien-être des enfants accueillis.</p>

<p>-Pour les plus « anciens » (par leur expérience) évoquent des changements quant aux attentes des parents et aux comportements des enfants.</p> <p>-Pour les plus jeunes l'intérêt porté à leur métier favorise de nouvelles connaissances tel que les neurosciences, le langage des signes...</p>	<p>Leurs apports professionnels permettent aux enfants de s'ouvrir à la société d'aujourd'hui.</p> <p>On note cependant que certaines AM ne font aucune formation ni ne fréquentent les ateliers, on peut s'interroger quant à leur pratique professionnelle et aux évolutions.</p>
--	--

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE

N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	<ul style="list-style-type: none"> - Réseau d'assistants maternels sentinelles 	<ul style="list-style-type: none"> - Veille juridique et autres par certains AM - Temps collectifs et individuels 	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la qualité de l'accueil individuel - Mise en lumière des leurs connaissances 	Durée du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Aisance des adultes et des enfants en termes de postures et de développement lors des rencontres collectives
2	<ul style="list-style-type: none"> - Fonds documentaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Revues - Livres - Newsletter 			
3	<ul style="list-style-type: none"> - Démarches de renforcement des connaissances lors des contacts individuels et collectifs - Identification des compétences et spécificité des AM et transmission à leurs collègues. - 				

➤ Informer et assister les assistants maternels dans le cadre de leurs démarches sur monenfant.fr

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
- Mise en place du site fonctionnel en 2022	<p>Suite aux réformes, l'obligation de s'inscrire et l'annonce de sanctions font se poser des questions aux AM :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quelles seront les sanctions ? - Quelles solutions pour penser à mettre à jour ses informations ? - Est-ce que je peux ne pas souhaiter apparaître sur le site ? - <p>Certains AM complètent des infos mensongères sur leur profil comme le fait de participer aux ateliers collectifs et/ou de partir en formation.</p>

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	- Informer les AM sur les obligations d'inscription	<ul style="list-style-type: none"> - Envoie de documentation - Réunion 	- Un plus grand nombre d'AM inscrits		- Vérification sur le site le nombre d'inscrits
2	- Soutien face aux éventuelles difficultés et ou manque d'outil informatique	- Temps de permanence alloué à cette aide au bureau ou au domicile des AM			

➤ Proposer des temps d'échange et d'écoute aux professionnels

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
<p>Les temps de permanences et collectifs permettent d'avoir un temps soit personnel soit collectif d'écoute pour des idées, des questionnements, des difficultés.</p> <p>Après le premier confinement, les AM présentaient un fort mal être professionnel, l'animatrice étant démunie face à l'importance du phénomène, des séances avec un psychologue ont été mises en place.</p>	<p>Ces temps sont bien utilisés par un groupe d'AM, sachant qu'au fil du temps une confiance s'est établie entre ces professionnels et l'animatrice.</p>

Ces séances d'analyse des pratiques sont encadrées par une psychologue sans l'animatrice. Les professionnels y participant sont ravis.

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE

N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	- Maintien du lien d'échanges possibles existants	- Temps de permanences collectifs et	- Améliorer l'accueil des enfants aux domiciles des AM	Durée du projet	- Stabilisation et ou augmentation des échanges
2	- Maintien des temps d'analyse avec une psychologue	- Séances d'analyse des pratiques			

Thème 2 : Accompagner la professionnalisation et l'amélioration continue des pratiques

➤ Organiser des ateliers d'éveil

DIAGNOSTIC

Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
Temps collectifs non interrompus sauf premier confinement Diminution de nombre de participants.	Redonner de l'actif dans ces moments qui ont été ces derniers temps du maintien du lien Retrouver une dynamique dans l'éveil artistique et culturel.

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE

N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	- Proposition d'atelier formateur par un intervenant ou un AM	- Etablir un calendrier artistique	- Un investissement participatif des AM - Un engouement pour les projets	Temps du projet	- Retour du public - Participation active des AM

	compétent dans le domaine				
2	- Renforcement des thèmes en lien avec des projets artistiques et culturels	- Formation de l'animatrice - Venue d'intervenant			

➤ **L'analyse de la pratique (mission renforcée) :**

Uniquement si le relais souhaite s'engager dans la mission renforcée « analyse de la pratique »

Diagnostic motivant l'engagement dans cette mission renforcée

Les assistants maternels sont confrontés au quotidien à des situations professionnelles qui nécessitent de prendre du recul et d'analyser leurs pratiques. Le RPE a fait le choix d'accentuer sa mission d'accompagnement à la professionnalisation et d'améliorer des pratiques professionnelles en organisant des groupes d'analyse de la pratique à destination des professionnels suite au premier confinement. En effet, au tout premier confinement les accueils collectifs ont fermé, les assistants maternels sont restés sans consigne quant à leurs devoirs et obligations : accueillir ou pas les enfants, professions prioritaires ou tous, accueillir les enfants ne pouvant plus être accueillis en collectivité. Véritable période d'angoisse pour les professionnels dont les enfants et conjoint étaient confinés au domicile lieu d'exercice de leur métier. Les professionnels ont beaucoup apprécié ce premier temps d'échange avec la psychologue, faisant apparaître le besoin de mettre en place des séances régulièrement

ACTION(S) ENVISAGÉE(S) POUR LA MISE EN PLACE DE LA MISSION RENFORCÉE

N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	- <u>Temps d'analyse des pratiques professionnelles</u> : 6 séances d'1h30 dans l'année. Ces temps ont lieu en soirée de 20h00 à 21h30, hors temps de travail	- La responsable a un rôle de facilitateur et d'organisateur sans participer au groupe de travail, mais elle est présente dans une autre salle afin d'assurer l'accueil et le départ des personnes.	- Prendre du recul et l'analyser leurs pratiques face aux différentes situations professionnelles du quotidien - Rompre l'isolement des professionnels	-	- Nombre de séances dans l'année - Nombre d'assistants maternels par séances - Nombre d'assistants maternels différents ayant bénéficié de ces temps d'analyses. - <i>Ces indicateurs d'évaluation seront notés sur une feuille</i>

	des professionnels	<ul style="list-style-type: none"> - Un intervenant extérieur spécialisé : une psychologue qui exerce en libéral sur un autre territoire. - Mise à disposition d'une salle dans la Maison de l'Enfant. - Les participants s'engagent à respecter la confidentialité des échanges. 	<p>dans leur pratique professionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer leur pratique professionnelle 		<i>d'émargement et d'inscription pour chaque séance.</i>
--	--------------------	--	---	--	--

➤ **Accompagner le parcours de formation des professionnels**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
<p>Travail en partenariat avec l'organisme de formation GRETA Limousin pour mettre en place des formations chaque année sur notre territoire. Afin d'avoir un nombre suffisant et un choix multiple de formations, le RPE de la CCVEM s'est associé avec un autre RPE.</p> <p>Chaque année environ 7 am du territoire se forment par ce biais. C'est encore peu. Deux assistants maternels préfèrent la formation en ligne avec un autre organisme dont le RPE envoie le programme par mail à toutes les AM.</p>	<p>Le RPE reste facilitateur pour le départ en formation : envoi des formations possibles avec les différents organismes de formations, mise en place de formations sur le territoire et aide pour les dossiers.</p>

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	<ul style="list-style-type: none"> - Continuer à proposer des formations de proximité mais en proposer aussi en semaine car jusqu'à 	<ul style="list-style-type: none"> - Plaquettes des organismes 	<ul style="list-style-type: none"> - Intérêt face à la formation pour plus de professionnels 		<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de départs en formation

	présent uniquement les samedis.				
--	---------------------------------	--	--	--	--

Thème 3 : Lutter contre la sous activité subie des assistants maternels et le manque d'attractivité du métier

➤ Lutter contre la sous activité subie des assistants maternels

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
<p>Pas de sous activité en règles générales ces 3 dernières années, bien au contraire. Du coup les assistants maternels font un choix dans les contrats qui leur sont proposées.</p> <p>Pour certaines, cependant, on note une sous activité alors que les besoins en mode de garde sont nombreux.</p> <p>Peu de demandes d'agrément sur le territoire.</p>	<p>Absence de remise en question sur leur façon de travailler</p> <p>Lieux d'exercice (secteur ou maison) éloigné ou pas satisfaisant pour les parents.</p> <p>Fort besoin de reconnaissance de la profession</p> <p>Manque d'accompagnement pour redynamiser l'activité de certaines.</p>

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	- Accompagner les AM de façon plus individuelle suivant leur projet professionnel	- Mise en valeur de la vie professionnelle, travail avec un intervenant sur l'image de soi	- Mise en valeur de la personne et de ses compétences		- Augmentation de l'activité des professionnels en sous activité alors que les besoins sont là
2	- Création d'un court métrage ou d'une exposition photo sur la profession d'AM	- Mettre en lumière le métier d'AM.	- Participation active des AM		- Intérêt du métier pour de futurs candidats et des parents

➤ **Promouvoir le métier d'assistant maternel**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
<ul style="list-style-type: none"> - Diminution du nombre d'AM - Vieillesse de la population - Sur le territoire, l'accueil chez une AM est un choix, il y a des demandes par défaut mais elles sont peu nombreuses. 	<ul style="list-style-type: none"> - Baisse d'intérêt pour la profession

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	<ul style="list-style-type: none"> - « Découverte des métiers de la petite enfance » : mettre en place en partenariat avec la Mission locale et le PIJ (CCVEM) une après-midi d'échanges avec les professionnels de terrain (assistant maternel, CAP Accompagnement Educatif Petite Enfance, auxiliaire puéricultrice.). 	<ul style="list-style-type: none"> - Partenariat avec PIJ - Partenariat avec la Mission locale... 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation du nombre de candidats à l'agrément 	Durée du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'AM nouvellement agréés sur le territoire.
2	<ul style="list-style-type: none"> - Intervention dans les écoles préparant au CAP Accompagnant éducatif petite enfance 	<ul style="list-style-type: none"> - L'animatrice du RPE participant déjà en tant que jury dans certaines écoles, le partenariat semble facile à développer 			
3	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement des assistants maternels qui souhaitent accueillir un stagiaire 				

➤ **La promotion renforcée de l'accueil individuel (mission renforcée) :**

Uniquement si le relais souhaite s'engager dans la mission de promotion renforcée de l'accueil individuel

Diagnostic motivant l'engagement dans cette mission renforcée

La chute du nombre d'assistants maternels en activité est significative ces dernières années (52 professionnelles en 2015 et 26 en 2021). Les prochaines années l'offre d'accueil individuelle pourrait être en péril et pourtant reste la solution de garde principale pour les familles. A noter, pour les familles, l'offre de mode d'accueil des jeunes enfants peut être un critère important dans leur choix de commune de résidence.

Il est essentiel que le RPE développe des actions pour promouvoir le métier d'assistant maternel : communication régulière, actions PAE/PIJ, intervention en école. Les différentes actions permettent de rendre visible le métier d'assistante maternelle. Elles permettent de le faire connaître mais aussi de la valoriser. Au vu des constats sur le territoire, des départs en retraite ou des réorientations professionnelles, un réel besoin se fait sentir pour susciter des vocations pour les prochaines années.

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA MISE EN PLACE DE LA MISSION RENFORCÉE

N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	- Journée Nationale des assistants maternels : pour les assistants maternels et les potentiels candidats à l'agrément. Ces journées sont organisées une fois par an en partenariat avec le RPE haute Corrèze Communauté (alternance du lieu chaque	- Les deux animatrices des RPE travaillent ensemble sur le thème, la recherche d'intervenant, le budget... puis le jour J mise à disposition de locaux dans les Maisons de l'Enfant d'Egletons ou d'Ussel en fonction des années.	- Valoriser le métier d'assistant maternel - Mettre en valeur le « réseau de professionnel »		- Nombre de professionnels participants à la journée - Nombre de potentiels candidats à l'agrément présents - Nombre de professionnels nouvellement agréés

	année Egletons et Ussel).				
2	- <u>Rencontres assistants maternels en activité et potentiels candidats à l'agrément</u>	- Certains ateliers d'éveil sont ouverts aux potentiels candidats à l'agrément.	- Mettre en avant l'accompagnement du RPE pour les assistants maternels et du réseau de professionnels sur le territoire - Permettre la rencontre avec des professionnelles en activité.		- Nombre de potentiels candidats à l'agrément présents - Nombre de professionnels nouvellement agréés
3	- <u>Intervention de l'animatrice au Lycée Notre Dame classe de CAP et mise en place de convention de stage pour les élèves et les assistantes maternelles</u>	Chaque année l'animatrice intervient comme jury au CAP Educatif Petite Enfance. - Mettre en place une « présentation du métier » par une assistante maternelle et l'animatrice du RPE dans la classe de deuxième année de préparation CAP Educatif Petite Enfance Un assistant maternel volontaire et l'animatrice du RPE, transport pris en charge par la communauté de communes. - Permettre l'accueil de stagiaire chez les assistants maternels du territoire volontaire. L'animatrice joue un rôle de mise en relation entre le stagiaire, l'établissement scolaire et la professionnelle. Accueil possible de la professionnelle et de sa stagiaire durant les activités du RPE.	- Faire connaître la profession aux élèves qui préparent le CAP possible métier à exercer en sortant des études. - Découvrir le métier au quotidien et susciter des vocations		-Nombre d'interventions -Nombre d'élèves présentes

4	<p>- <u>Après-midi « découverte des métiers de la petite enfance »</u></p>	<p>- Mettre en place en partenariat avec la Mission Locale et le PIJ une après-midi « découverte » des métiers de la petite enfance.</p> <p>- Echanges et questions avec les professionnels qui sont sur le terrain : une assistante maternelle agréée, une diplômée du CAP Educatif Petite Enfance, une auxiliaire de Puériculture et une éducatrice jeune enfant.</p>	<p>- Faire connaître et valoriser les métiers de la petite enfance aux jeunes en quête d'orientation professionnelle.</p>		<p>- Nombre de professionnelles volontaires</p> <p>- Nombre de stagiaires accueillis par des assistants maternels du territoire</p> <p>- A terme nombre d'élèves qui s'orientent vers la profession d'assistant maternel.</p>
5	<p>- <u>Créer un court métrage sur le métier d'AM et les missions d'un RPE.</u></p>	-	-		